

Collectivités adhérentes au PAC Frelon asiatique en Sarthe

(mise à jour le 10 octobre 2018)

Les communes de :

ARDENAY SUR MÉRIZE

ASSÉ LE BOISNE

BRETTE LES PINS

CHÉMIRÉ LE GAUDIN

CHERRÉ

DUNEAU

FRESNAY SUR SARTHE

JUIGNÉ SUR SARTHE

LOUÉ

MARESCHE

NEUVY EN CHAMPAGNE

PANON

PONTVALLAIN

SABLÉ SUR SARTHE

SAINT GERMAIN SUR SARTHE

SOLESMES

TORCÉ EN VALLÉE

VOUVRAY SUR HUISNE

Prestataires 3D partenaires du PAC Frelon asiatique en Sarthe

(mise à jour le 24 octobre 2018)

ALLO GUEPES	72160	TUFFÉ	06-22-43-26-90
ARBOR ECOBOIS	72360	MAYET	06-63-63-51-59
BIONE0	72510	REQUEIL	09-70-55-05-72
ARBRES ET PAYSAGES	72150	VILLAINES SOUS LUCÉ	06-43-89-30-87

Ces prestataires partenaires sont référencés dans le cadre de notre programme PAC Frelon asiatique.

Les particuliers des communes adhérentes sont invités à contacter au préalable leur commune en demandant le « référent frelon asiatique ». La commune se chargera ensuite de nous adresser la demande d'intervention.

Pour les communes hors PAC Frelon asiatique, les particuliers peuvent contacter toute entreprise de leur choix sur internet ou pages jaunes ou parmi la liste ci-dessus.